



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2022 de l'APSMVM
Effectuée le samedi 4 février 2023 à 10h,
salle des Ecoliers, Mairie de Maule.

Présents : 9

Michel Contet (Président)
Pierre Vasseur (Vice-président)
Josiane Le Ster (membre du CA)
Remy Leveque (membre du CA)
Joëlle Lagadec (membre du CA)
Michaël Durat
Agnès Etienne
Odette Cosyns
Marie-Thérèse Loyen.

Nombre de pouvoirs: 1

Jean-Pierre Chauvin Pouvoir donné à Michel Contet

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation : **26**.

Le quorum étant atteint (1/4 des Membres présents), l'AGO peut se dérouler.
Ouverture de la séance 10h10.

Secrétaire de séance : Michel CONTET

1- Rapport moral du Président :

Bonjour,

Le quorum (25% des membres à jour) étant atteint, je déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire de notre association pour 2022.

Permettez-moi d'ouvrir cette AGO en honorant la mémoire de deux de nos adhérents : Notre ami Philippe Deloulay longtemps à notre CA et qui est décédé à l'âge de 89 ans en novembre dernier. Il était beaucoup impliqué dans la vie de Maule, d'abord comme adjoint au Maire du temps de Demaison et aussi dans la vie associative, club de tennis, jumelage et bien entendu notre association. C'est lui qui m'y a fait venir, puis incité à rentrer au CA avant de me pousser à sa tête et de prendre la Présidence. Merci Philippe, tu étais juste et honnête dans tes approches, tu étais tenace, têtu par fois, mais toujours de bons conseils. Encore un grand MERCI à toi Philippe. Et comment ne pas honorer la mémoire de notre amie Henriette Gomez, elle aussi était très active dans plusieurs associations mauloises et au CA de la nôtre. Merci Henriette pour ton implication.

Concernant notre association et nos réunions :

Suite au COVID, nous n'avons pratiquement pas fait de réunion, mais beaucoup travaillé par échange de courriels et envois d'informations diverses sur les sujets en cours que nous suivons. Nous avons décidé au dernier CA du 18 janvier dernier de reprendre un rythme de réunion et de faire un CA par trimestre, prochain RdV le lundi 3 avril.

Nous avons participé à toutes les réunions JADE qui se tiennent tous les premiers vendredis de chaque mois (sauf juillet août), nous y traitons et suivons les dossiers brûlants dans notre région avec l'aide des associations locales de terrain (comme la nôtre) : principalement des non-respects aux règles du PLU et des détournements de destination de zone N ou EBC...

Tous ces dossiers font l'objet de poursuite au TA ou au pénal avec l'aide de notre avocat Marc Pitti-Ferrandi qui nous fait des forfaits très intéressants et surtout qui obtient de très bons résultats. Les frais d'avocat sont, dans leur plus grande partie, assumés par les associations locales avec l'aide des riverains lésés et des sympathisants à ces causes environnementales. JADE n'intervenant qu'en soutien juridique (droit d'ester avec agrément) et quelques fois logistiques (manifestations, rassemblements etc ...).

Je ne rappellerai que deux dossiers : Septeuil toujours en cours et emblématique où plusieurs associations sont impliquées contre le prévenant et la Mairie, et le dossier de Grosrouvre où tout est allé très vite : dépôt de plainte en novembre 2021 suite à l'abattage en octobre, et jugement rendu le 20 décembre 2022 avec la condamnation

des 3 prévenus à 27.500€ au total plus une astreinte de 500€ jour pour la remise en état dans les 6 mois sous la surveillance de l'ONF... Nos actions portent leurs fruits !

Nous avons aidé les riverains à rédiger leur recours gracieux contre le futur complexe de 34 logements rue St-Vincent qui est loin de respecter le PLUi, et encore moins le PPRI. Le dossier est maintenant dans les mains de Me Pitti-Ferrandi.

Et 3 nouveaux dossiers pas loin de chez nous avec Bazemont, Mézy et Meulan ...

Nous avons participé à la réunion finale de la présentation du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) à Feucherolles avec l'association "La Vitrine du Développement Durable -LVDD-", très gros travail et énormément de bonnes remarques et propositions pour l'enquête public.

Notre Vice-Président Pierre a assisté aux deux jours du "COLLOQUE de l'EAU" organisés à Paris par FNE IdF . Je lui donne la parole pour résumer un peu les tendances ...

Dans le même ordre d'idée, je vous annonce que FNE IdF organisera un colloque de deux jours sur les arbres et les forêts les 13 et 14 mai.

Récemment une réunion de la CLE a eu lieu, mais nous n'y avons pas été invité (comme cela semblait être prévu !) et rien n'a fuité, donc nous ne savons rien de ce qui a été ou pas décidé. C'est quand même bien dommage.

Notre site est régulièrement mis à jour et est visité, nous en sommes à 7083 (au 31/12), soit 461 visites cette année, en baisse par rapport à 2021 (785 !).

Suite à l'AGO de 2022, il nous a été suggéré de créer une page Facebook. Cela été fait assez rapidement et nous essayons de la faire vivre...nous avons 62 suiveurs ! ce qui pas mal quand même... une visibilité de plus.

Il faut continuer à peser, surtout sur les sujets des inondations, de la route, car Bédier ne lâche pas l'affaire et un projet de tronçon contournant Achères-Poissy est dans les tuyaux immédiats (un saucissonnage de plus...) et plus localement de l'urbanisme avec tous ces projets d'immeubles avec des trentaines de logements (pas moins de 5-6 en quelques années). **Restons très vigilants.**

Nous avons besoins de plus d'adhérents pour être plus crédible auprès des autorités, de la commune, de la communauté de commune voire de la préfecture.

Notre nombre d'adhérents de fait que diminuer, perte dû au non renouvellement ou au vieillissement de nos adhérents... et que dire du renouvellement du CA et du Bureau ! Personnellement j'aimerais bien laisser ma place de Président, il va falloir y réfléchir sérieusement !

Mais notre association ne doit pas disparaître, elle est essentielle dans notre vallée et

a du sens avec JADE qui regroupe toutes les autres associations de la région ouest et sud-ouest du département et donc aussi à FNE78 au niveau du département.

Avez-vous des questions ?

Le président demande le quitus pour son rapport moral.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Nous passons au point trésorerie de notre association, Notre trésorier Jean-Pierre Chauvin, ayant un empêchement de dernière minute, m'a confié la tâche de présenter son travail.

2- Rapport financier du trésorier :

Rapport Financier Bilan du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Recettes	Dépenses
Cotisations 2021/2022 : Nb 4	40,00	
Cotisations 2022/2023 : Nb 19	190,00	
Intérêts 2022	27,64	
Adhésion JADE 2022		72,50
Frais Postaux		
Assurance RC 04/22 à 03/23		71,00
TOTAL 1	257,64	143,50
Solde au 31/12/2021	2 383,32	
Solde au 31/12/2022		2 497,46
TOTAL	2 640,96	2 640,96

Situation de trésorerie

31/12/2021

31/12/2022

Compte sur Livret	1 888,62	2 316,26
Compte Courant	478,70	165,20
Caisse	16,00	16,00
Total Avoir	2 383,32	2 497,46

Adhérents 2021/2022 : 26 (22 + 4)

Adhérents 2022/2023 : **19** au 31 décembre 2022

Budget Prévisionnel 2023

	Recettes	Dépenses
Cotisations 2022/2023 Cpt 5	50	
Cotisations 2023/2024 Nb 20	200	
Intérêts 2023	30	
Adhésion JADE 2023		73
Adhésion LVDD 2023		20
Frais Postaux		10
Assurance RC 04/23 à 03/24		72
Frais AGO		25
Publication		80
Total	280	280
Solde créditeur au 31/12/2022	2 497,46	
Solde créditeur prévu fin 2023		2 497,46
Total	2777,46	2777,46

Adhésions 2022/2023 : 24 (19 + 5)

Adhésions 2023/2024 : 20

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

3- Divers :

Il faut se faire plus connaître, plus voir, se mettre en avant, communiquer plus, donc :

Revoir la plaquette d'information, nouvelle présentation, nouveaux textes etc...

Être plus présent sur les réseaux sociaux, continuer d'alimenter le site et surtout se mettre en avant sur Facebook, mettre des articles de nos actions sur les pages des communes avoisinantes, participer au forum etc ...

Pour augmenter le nombre d'adhérents, être plus attractif, avoir des actions locales visibles.

Présence au Forum.

Relancer la Mairie pour obtenir des bassins de rétentions, plus de sondes et un système d'alerte de tous les riverains de la vallée...

Reméandrage de la Mauldre : Beau travail mais pour quelle efficacité (plan de sécurité ?).

Parking centre-ville : la sortie de tous les véhicules par la rue Flaville va engendrer des problèmes de sécurité.

Stationnement des véhicules sur les trottoirs (en particulier des 2 côtés avant le collège).

Zone de la gare : démolition du silo (prévu) et parking (prévu). Nouvelles constructions et commerces ?

4- Constitution du CA :

Une nouvelle adhérente désire intégrer le CA, il s'agit de Mme Agnès ETIENNE, sa proposition est acceptée à l'unanimité.

La liste du CA se compose comme suit:

Michel Contet, Pierre Vasseur, Jean-Pierre Chauvin, Jean-François Boissard, Richard Crozier, Joëlle Lagadec, Josiane Le Ster, Remy Lévêque et Agnès Etienne.

En l'absence de Jean-François Boissard actuel secrétaire, ne désirant pas se représenter à ce poste, et de l'absence de Jean-Pierre Chauvin actuel trésorier, nous décidons de reporter l'élection du Bureau au 7 mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45.

Signatures :

Secrétaire de séance:

Trésorier :

Président :

Michel CONTET

JP CHAUVIN

Michel CONTET

